



Province de Québec
Municipalité régionale de
comté de Lotbinière

AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné, par le soussigné directeur général, que les règlements numéros 284-2018 et 285-2018 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) et adoptés par le conseil de la municipalité régionale de comté de Lotbinière lors de son assemblée du 11 juillet 2018, sont entrés en vigueur le 14 août 2018, suite à un avis favorable du Ministre des Affaires municipales.

Le but du règlement 284-2018 est d'ajouter, dans le périmètre urbain (PU) de la municipalité de Sainte-Agathe-de-Lotbinière, deux secteurs affectés « Réserve hors-PU ». Pour sa part, le règlement 285-2018 a pour but d'agrandir le PU de la municipalité de Saint-Apollinaire.

Ces règlements peuvent être consultés sur le site web de la MRC au www.mrcclotbiniere.org/sadr/ et au bureau municipal de chaque municipalité locale de la MRC.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 13^{ème} jour du mois de septembre 2018.

Stéphane Bergeron
Directeur général